

2^e appel à projets webséries - RTBF Interactive

Cahier des charges

Après le succès de l'appel à projet lancé l'année dernière, RTBF Interactive a décidé de réitérer l'expérience et lance un deuxième appel à projets pour la websérie.

L'objectif reste de permettre à de jeunes créateurs de trouver un espace de diffusion sur le web ; et de fidéliser le public de la RTBF à la websérie belge francophone en général.

RTBF Interactive propose un espace de création web pour les talents créatifs, les scénaristes, les réalisateurs et les producteurs indépendants de la FWB.

Pour rappel, le nouveau Contrat de Gestion de la RTBF et plus particulièrement son article 1 alinéas 4 & 5 et article 12.4, relatifs à l'offre de la RTBF, précise que celle-ci doit répondre aux besoins et aux habitudes de consommation de son public sur toutes les plateformes de diffusion ; et précise également que dans un contexte évolutif et dynamique, l'objet social de la RTBF vise aussi la production de services non linéaires.

Critères de recevabilité des projets :

- Répondre à la règle d'écriture web (pool de scénaristes ou de jeunes talents créatifs, dont la majorité doit avoir une proximité avec la culture belge francophone).
- Proposer des écritures adaptées à la websérie en termes par exemple de jours de tournage, de disponibilité des équipes créatives (producteur, réalisateur, directeur de production, scénaristes, comédiens...) durant tout le processus de création et de production ; de circuit de production le plus court possible avec intégration de la post-production.
- Proposer un projet qui s'intègre dans l'univers de RTBF Interactive, soit un projet pensé à la base pour le web et les Réseaux Sociaux (écriture, narration, scénarisation non linéaire, interactivité, cible spécifique,...).
- Déposer un projet comprenant un synopsis, une note d'intention, une bible, une version dialoguée de l'épisode 1, un budget estimatif et un planning de production de la websérie.
- Etre présenté par un producteur. La liquidation du financement ne pourra se faire qu'au profit de bénéficiaires dont la résidence principale, le siège social ou l'agence permanente est située en région de langue française ou dans la région bilingue de Bruxelles-capitale.
- Les 4 projets dont un pilote a déjà été financé lors du précédent appel à projets ne peuvent être présentés à nouveau.



Caractéristiques des projets:

- Genre : tous les genres sont encouragés (fiction, humour,...).
- Ton : tous les tons sont encouragés (décalé, humoristique, dramatique...).
- Les projets devront développer une proximité avec le public, être en prise directe avec la société d'aujourd'hui et démontrer d'un ancrage belge.
- Les projets devront s'adresser à une audience large puisqu'ils sont destinés à une diffusion sur tous les supports interactifs de la RTBF (site web, smartphones, tablettes, réseaux sociaux, etc).
- Si l'écriture et l'œuvre doivent être en écho avec l'identité belge, elles devront également refléter des problématiques plus universelles pour favoriser leur circulation internationale sur le web en général.
- Les projets devraient développer une histoire feuilletonnante, dont le potentiel pourra perdurer sur plusieurs saisons afin de fidéliser une communauté d'internautes.
- Les projets devront être divertissants, innovants ; interactifs et/ou participatifs.

Intervention financière du Fond:

Maximum 5 projets seront sélectionnés et recevront chacun une enveloppe de 10.000 euros pour l'écriture et le développement d'un épisode pilote de 3 à 5 minutes*.

Ces 5 épisodes pilotes maximum seront ensuite soumis au vote du public, la RTBF sélectionnant au maximum 1 projet, entre-autre sur la base de ces votes sur les réseaux sociaux et sur internet. La RTBF se réserve le choix final en tenant compte également des qualités d'écriture web du projet de websérie et de son potentiel de développement et de succès.

Le projet sélectionné sera financé par la RTBF à hauteur de maximum 100.000 euros, libérés par tranches successives en fonction des épisodes livrés et acceptés par la RTBF, sur la base d'un devis de production et de justificatifs des contrats d'auteurs et des paiements à ces derniers.

Le projet sélectionné sera diffusé sur les différentes plateformes interactives de la RTBF***.

La période précise de diffusion dépendra du projet lui-même.

*****Si, parmi les projets sélectionnés pour la compétition, la RTBF estime qu'aucun ne remplit ses exigences en matière de diffusion, la RTBF se réserve le droit de renoncer à son intervention financière.*

Les auteur(s) des projets sélectionnés autorisent la RTBF à disposer de tous les droits d'exploitation de contenus produits et payés par le présent Fonds et notamment, le droit de les diffuser en intégralité ou par extraits, sous une forme identique ou non, sans limite de nombre et de durée, sur l'ensemble de ses services de médias audiovisuels linéaires et non linéaires, actuels ou à venir, ainsi que sur les services de médias audiovisuels des organismes de radiodiffusion sonore ou télévisuelle auxquels elle participe, et notamment sur TV5, Arte et Euronews, par quelque mode de diffusion que ce soit, et notamment par voie hertzienne, câble, satellite ou Internet, quelle que soit l'étendue géographique couverte par ces modes de diffusion, que ce soit par ses soins ou par un opérateur technique agissant au nom et pour compte de la RTBF et par tous procédés, y compris la « video on demand », la « near video on demand » et Internet ainsi que tout autre média interactif, que ce soit gratuitement ou contre rémunération, peu importe le type de réception (privée ou publique) et le type d'appareil récepteur ou le type d'écran (fixe, mobile, écran de télévision, écran d'ordinateur, téléphone, GSM, i-phone, WAP, console de jeu électronique, GPS, écran géant,...).

Sélection des projets:

Les 5 projets maximum seront sélectionnés par un Comité de sélection sur la base des critères d'évaluation suivants :

- L'approche web, interactive, et les réseaux sociaux ;
- Les critères créatifs, artistiques et techniques du projet ;
- L'intérêt créatif du projet pour la RTBF ;
- L'adéquation entre le montant du financement et le projet artistique ;

Toute décision du Comité de sélection quant à la sélection sera motivée.

Planning prévisionnel de développement des projets jusqu'à mise en ligne:

- 1) Fin mars 2015 : lancement de l'appel à projets et mise en ligne du cahier des charges éditorial du Fonds sur l'espace de la RTBF
www.rtb.be/appeprojets ;
- 2) 18 mai 2015 : dépôt des projets (synopsis, note d'intention de l'auteur, note d'intention du producteur, bible, version dialoguée de l'épisode 1, budget estimatif et planning de production de la websérie) ;
- 3) 22 juin 2015 : sélection des 5 projets maximum qui recevront une enveloppe de 10.000 euros pour le développement d'un épisode pilote ;
- 4) Octobre 2015 : présentation et livraison des 5 épisodes pilote maximum ; mise en ligne sur le site de la RTBF pour le vote du public durant deux semaines
- 5) Octobre 2015 : clôture des votes et sélection du projet retenu
- 6) Décembre 2015 : livraison des textes de l'ensemble de la série et développement du dispositif web global. L'accompagnement du travail d'écriture et de réalisation du seul projet de web série sélectionné se fera sous la supervision artistique de la RTBF
- 7) Janvier-février 2016 : tournage et post-production
- 8) Mars 2016 : livraison de la web série
- 9) Avril : 2016 : Diffusion



Comment soumettre un projet ?:

- 1) Les producteurs indépendants intéressés par cette initiative de production peuvent envoyer pour le lundi 18 mai 2015 à 12H00 un dossier de candidature en vue de la sélection de leur projet. Ce dossier devra comprendre :
 - Un synopsis court (5 à 10 lignes) ;
 - Une note d'intention courte de l'auteur principal (univers de la web série, enjeux, ton,...) ;
 - Une note d'intention courte du producteur (potentiel et adéquation de la websérie à la demande) ;
 - Une bible de la websérie (personnages, lieux, résumé des épisodes, intentions interactives, moodboard...) ;
 - Une version dialoguée de l'épisode pilote ;
 - Un budget estimatif de la websérie ;
 - Un planning de production de la websérie.

Les dossiers doivent être envoyés à l'adresse webcreation@rtbf.be . Un accusé de réception du dossier sera transmis.

- 2) Les projets considérés comme recevables seront examinés par le Comité de sélection.